

- 359 -

Guerz
sur l'assassinat commis sur les personnes de Yann
Guilchin, Maharit Riou sa femme, et Suzanna
Riou leur nièce par Iann et Laurant Trégoat
de la paroisse de Plouguiel.

Je vous prie du fond du coeur, Jésus, Sauveur du monde,
de me donner les lumières et la force nécessaire
pour raconter en toute Vérité au Peuple
le Crime affreux qui a été commis, il n'y a pas encore longtemps.

auprès de la croix de Kerousy, pour désigner le lieu,
est arrivé le malheur, qui est grand :
Iann Guilchin et sa femme ont été tués dans leur maison,
ainsi qu'une nièce âgée de quinze ans qui demeurait avec eux.

Quelqu'un demande qu'on lui ouvre, pour qu'il allume sa Pipe;
Iann Guilchin se lève d'auprès de son feu et va ouvrir.
hélas ! il ne savait pas, quand il ouvrait sa porte,
qu'il l'ouvrait à son plus grand ennemi.

Sitôt qu'il ouvrit à ses plus grands ennemis,
Ceux-ci le frappèrent avec tant de force qu'ils l'étendirent sur place :
hélas ! le malheureux Guilchin était pour toujours tombé,
car ils le frappèrent avec tant de fureur qu'il en mourut.

Sa femme Marharit Riou, s'approcha des forcenés,
et les supplia par les prières les plus pressantes
de lui laisser un peu de temps pour se convertir
à Jésus, notre Rédempteur, avant de quitter ce monde.

afin qu'elle pût se convertir, du fond de son coeur,
à Jésus, notre sauveur, le Véritable Roi du Trône,
et à la Vierge Marie, la Reine des anges,
et qu'il leur plût de la faire participer au bonheur des Elus.

un des meurtriers dit à celui qui frappait
de ne pas faire attention à ses prières,
où ils manqueraient leur coup, car des hommes passeraient
qui les feraient prendre, et ils seraient mis à mort.

A ces mots le misérable, l'homme sans coeur,
se saisit d'un instrument de Labourage
et en décharge un si terrible coup sur la tête de la pauvre femme
qu'il l'étend morte à ses pieds.

bien dur eût été le coeur de celui qui n'eût pleuré,
En entendant la pauvre enfant qui demeurait avec eux,
suppliant, implorant au nom de la Passion de notre seigneur,
les monstres furieux de lui laisser la vie.

- 360 -

Guerz
sur l'assassinat commis sur les personnes de [...]
 (suite)

Elle demande pardon à Dieu et à la Sainte Vierge,
 Elle implore la pitié des meurtriers,
 qui lui répondent : oui, nous te laisserons vivre
 jusqu'à ce que nous en ayions (*sic*) fini avec celle-ci.

Quel supplice pour la pauvre enfant, ô Chrétiens,
 en attendant son heure de mourir !
 de voir déjà deux cadavres noyés dans leur sang,
 sans que les meurtriers fussent encore rassasiés !

Avant de la frapper, un des méchants lui a demandé
 si elle les connaissait :
 oui dit-elle, je vous connais;
 mais laissez moi ma vie et je ne vous dénoncerai jamais.

quand le barbare entendit la pauvre fille dire
 qu'elle le connaissait, il la frappa sans pitié,
 dans sa fureur il lui cassa un bras :
 voyez la cruauté de cet homme sans coeur !

Quand il l'eut étendu à terre, il prit une fourche en fer
 et se mit à la frapper sans discontinuer jusqu'à l'avoir tuée.
 Ceux qui entrèrent dans la maison le lundi matin
 m'ont dit que tout ceci est exactement vrai.

Non contents de leur avoir oté la vie,
 les barbares massacrèrent leurs cadavres à coup d'escabeau
 leur brisant tous les membres et le crane :
 Ceci; ô Chrétiens, est une chose horrible !

Voilà trois chrétiens tués à la même heure !
 ô Crime épouvantable ! et qui fait frémir d'horreur !
 on ne saurait publier un plus grand malheur
 que celui qui est arrivé en la paroisse de Plouguiel !

Disons maintenant quelle récompense obtinrent les assassins
 pour un crime si horrible, si incroyable,
 pour avoir oté la vie à trois Chrétiens, sans sujet ni raison :
 La justice de Dieu leur fait maintenant expier tant de cruautés.

Vierge Sainte, mère des compassions,
 Reine des anges, donnez-moi le courage
 de pouvoir nommer les auteurs d'un si grand crime :
 Les deux misérables se nomment Iann et Lauranç Trégoat !

- 361 -

Guerz
sur l'assassinat commis sur les personnes de [...]
(suite)

Ils sont restés tranquilles chez eux quinze jours après leur forfait :
leur esprit était gagné par satan et ses consorts,
et ils croyaient, les Insensés !
qu'on ne parviendrait jamais à découvrir les auteurs d'un crime si exécrationnel.

Le treize du mois de Mars ils ont été pris
et conduits en prison en guise de criminels.
Là on leur a mis sur les yeux
les armes qui leur servirent à accomplir leur crime.

on leur a demandé s'ils les reconnaissaient :
on le leur a demandé par trois fois; ils n'ont rien répondu.
Jésus Christ, notre divin maître, leur faisait connaître l'énormité de leur crime,
et ils ne pouvaient parler contre la vérité.

Ils sont partis de Tréguier un jour de marché,
Et on les a conduits à Lannion en guise de Criminels.
les armes fatales étaient portées devant eux,
et en les voyant passer le peuple criait : vengeance !

on les condamna à faire le tour de la ville à trois marchés divers,
portant les armes fatales, instruments de leur crime,
dans la pensée de les amener à se convertir
et à s'avouer coupables du crime qu'on leur reprochait.

Mais satan marchait à leurs côtés,
leur persuadant que s'ils avouaient leur crime
ils étaient sûrs de mourir,
au lieu qu'en s'obstinant à le nier, ils n'auraient aucun mal.

De Lannion ils ont été conduits à Guingamp
ayant aux mains des menottes dures et meurtrières.
et d'une ville à l'autre ils furent ainsi promenés jusqu'à la fin de leur vie,
pour annoncer la récompense qui leur était préparée.

La troisième nuit qu'ils passèrent à Guingamp,
ils se concertèrent sur les moyens de s'échapper :
Si nous pouvions fuir, se disaient-ils,
nous ne serions pas encore obligés de mourir.

Ils essayèrent de s'échapper par une fenêtre;
mais ils furent bientôt aperçus, on donna l'alarme;
Le Geolier et les Gendarmes les arrêtèrent,
et on les conduisit dans un cachot où on leur mit des fers aux mains.

- 362 -

Guerz
sur l'assassinat commis sur les personnes de [...]
(suite)

Ils partirent de Guingamp à saint Briec
 où ils ont été jugés :
 L'un d'eux est mort, et l'autre lui a survécu.
 Trois mois et demi avant d'avoir été conduit au supplice.

Depuis le seize septembre, selon ce que j'ai entendu,
 il a subi la peine capitale.
 Vierge Sainte, notre bonne avocate,
 Intercédez auprès de votre fils pour un pauvre pêcheur.

quand il sortit de sa prison pour marcher à la mort,
 Ceux qui le conduisaient lui demandèrent
 s'il n'avait aucun aveu à faire :
 Il n'a pas répondu, et n'a fait que baisser la tête.

rendu sur l'échafaud
 il a levé vers le Ciel ses yeux repentants,
 puis s'est agenouillé pour prier
 avant de rendre son âme à Dieu.

Jésus, maître souverain, je demande
 qu'ils soient récompensés pour leur pénitence et leur repentir.
 abaissez un regard de compassion vers leurs âmes suppliantes,
 et accordez leur une place dans votre paradis !

je crois qu'ils ont fait beaucoup de pénitence :
 Seigneur, consolez ceux qui ont ici bas un mauvais Destin.
 Je désire du fond de mon coeur
 qu'ils se soient sincèrement repentis avant de mourir.

Je désire du fond du coeur qu'avant de quitter ce monde
 ils aient obtenu un regard de compassion
 de Jésus Christ, notre sauveur, et de la Sainte Vierge :
 grâce à eux d'être sauvés !

Ecoutez tous, jeunes et vieux, et réfléchissez
 à ce malheur qui devrait se graver dans votre coeur :
 récitons en commun un : De Profundis
 pour qu'il plaise à Dieu de recevoir leurs pauvres ames dans son Paradis.

Si vous voulez maintenant savoir
 quel a été le sujet d'un si grand crime :
 c'est à cause d'une pièce de terre qu'ils voulaient affermer,
 que les malheureux se sont portés à ces extrémités.

- 363 -

Guerz
sur l'assassinat commis sur les personnes de [...]
(suite)

Demandons à Dieu, avant de finir notre Guerz,
La grâce de nous rencontrer un jour dans les joies du Ciel,
afin de pouvoir ensemble louer notre vrai maître
et chanter ses Louanges et sa gloire;

et de mêler nos chants à ceux des saints et des anges,
En l'honneur de Jésus, le vrai fils de Dieu,
et de la glorieuse Vierge Marie, qui ne cesse, nuits et jours,
d'intercéder pour nous auprès de sa Majesté Divine !
fin

Note : Imprimé par Lédan, Morlaix.